

Image not found or type unknown



Mon père bénéficie de la retraits de ma mère

Par **Johanne971**, le **15/04/2009 à 10:36**

Bonjour,

mes parents étaient divorcés depuis 1999, ma mère est décédée en novembre dernier (elle était cadre dans le milieu hospitalier), et aujourd'hui mon père bénéficie de sa retraite alors que mon petit frère fait encore des études.

est ce normal, y a t-il un moyen de contourner cela?

merci beaucoup pour votre aide

Johanne

Par **marguerite000**, le **15/04/2009 à 11:39**

est ce que vous vivez avec votre père , votre age ,en quel année d'études est ton frère ,mineur ou majeur c'est des réponses que tu devrai rajouté si tu veux un maximum de renseignement

Par **Johanne971**, le **15/04/2009 à 15:52**

Bonjour,

je suis majeure, je travaille, mon frère est âgé de 25ans (il lui reste encore 1 année d'études après l'année en cours) et nous ne vivons pas avec notre père depuis au moins 20 ans.

merci

Par **marguerite000**, le **15/04/2009** à **21:53**

vous devriez voir un avocat conseil au tribunal le plus proche c'est gratuit pour la première fois , mais je pense que ton frère et en droit de lui réclamer une pension ,fait un dossier avec toutes les questions que tu voudra lui poser et demande conseil c'est le mieux

Par **Marion2**, le **15/04/2009** à **22:04**

Bonsoir,

Si votre frère ne perçoit aucune pension alimentaire de votre père, il faut qu'il saisisse en courrier recommandé AR le Juge aux Affaires Familiales (JAF) auprès du Tribunal de Grande Instance afin qu'il statue sur le montant d'une PA.

Un avocat n'est pas nécessaire.

Bon courage.

Par **Johanne971**, le **16/04/2009** à **09:16**

Merci beaucoup-

Johanne